SUJET OFFICIEL

CAP (Maritime conchyliculture)

UP2 - Biologie et écologie

Session 2023

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Conchyliculture, veuillez visiter :
capconchyliculture.fr/annales-sujets-et-corriges

CAPM Conch **2023**

Certificat d'aptitude professionnelle maritime - Conchyliculture

UP2 Biologie et écologie

Durée : 1 h 30 min

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Nota :
Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.
De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il doit la (ou les) mentionner explicitement.
La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

Tourner la page

1re QUESTION (valeur = 8)

1 (valeur = 4,5)
Répondre sur l'annexe à compléter 1.

Compléter le schéma.

2 (valeur = 2)
Donner le nom scientifique et le nom commun des deux espèces de moules élevées en France.

3 (valeur = 1,5)
Répondre sur l'annexe à compléter 2.

Les organismes indiqués dans la 1re colonne du tableau peuvent faire partie du même réseau trophique que la moule.
Compléter le tableau en précisant les relations trophiques de chaque organisme avec la moule.

2e QUESTION (valeur = 5)

1. (valeur = 1)
Donner la définition du phytoplancton.

2. (valeur = 1)

2.1. (valeur = 0,5)

Donner le nom commun de la micro-algue responsable du verdissement des huîtres dans les claires ostréicoles.

2.2. (valeur = 0,5)

Choisir parmi les termes suivants la famille à laquelle appartient cette micro-algue :

- diatomée ;
- dinoflagellé.

3. (valeur = 3)

Un ostréiculteur veut mesurer dans sa claire l'évolution du développement du verdissement. Il utilise pour cela un disque de Secchi.

3.1. (valeur = 0,5)

Dire quel paramètre est mesuré quand on utilise un disque de Secchi.

3.2. (valeur = 1)

Donner une définition de ce paramètre.

3.3. (valeur = 0,5)

L'ostréiculteur trouve une valeur de Secchi de 60 cm. Recopier sur votre copie l'affirmation qui est juste.

- Un Secchi de 60 cm indique que l'eau est claire.
- Un Secchi de 60 cm indique que l'eau est sale.
- Un Secchi de 60 cm indique que l'eau est turbide.

Tourner la page

3.4. (valeur = 1)

Préciser si cette valeur est favorable pour les huîtres placées dans la claire de cet ostréiculteur. Justifier la réponse.

3e QUESTION (valeur = 3)

1. (valeur = 1)

Préciser les rôles de chacune des parties du muscle adducteur de l'huître creuse.

2. (valeur = 1)

Expliquer pour quelle raison, une huître élevée en eau profonde a tendance à s'ouvrir dès sa sortie de l'eau.

3. (valeur = 1)

Le trompage est une opération professionnelle qui permet d'améliorer la conservation des huîtres élevées en eau profonde.

Indiquer quels sont ses effets sur le muscle adducteur.

4e QUESTION (valeur = 4)

1 (valeur = 1)

Donner la définition d'une lagune.

2 (valeur = 1)

Donner un exemple de site lagunaire exploité en conchyliculture dans le sud de la France. Préciser dans quelle région conchylicole il se trouve.

3 (valeur = 2)

Citer quatre autres milieux naturels utilisés en production conchylicole sur le littoral français.

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE Á COMPLETER 1
Document à rendre avec la copie d'examen

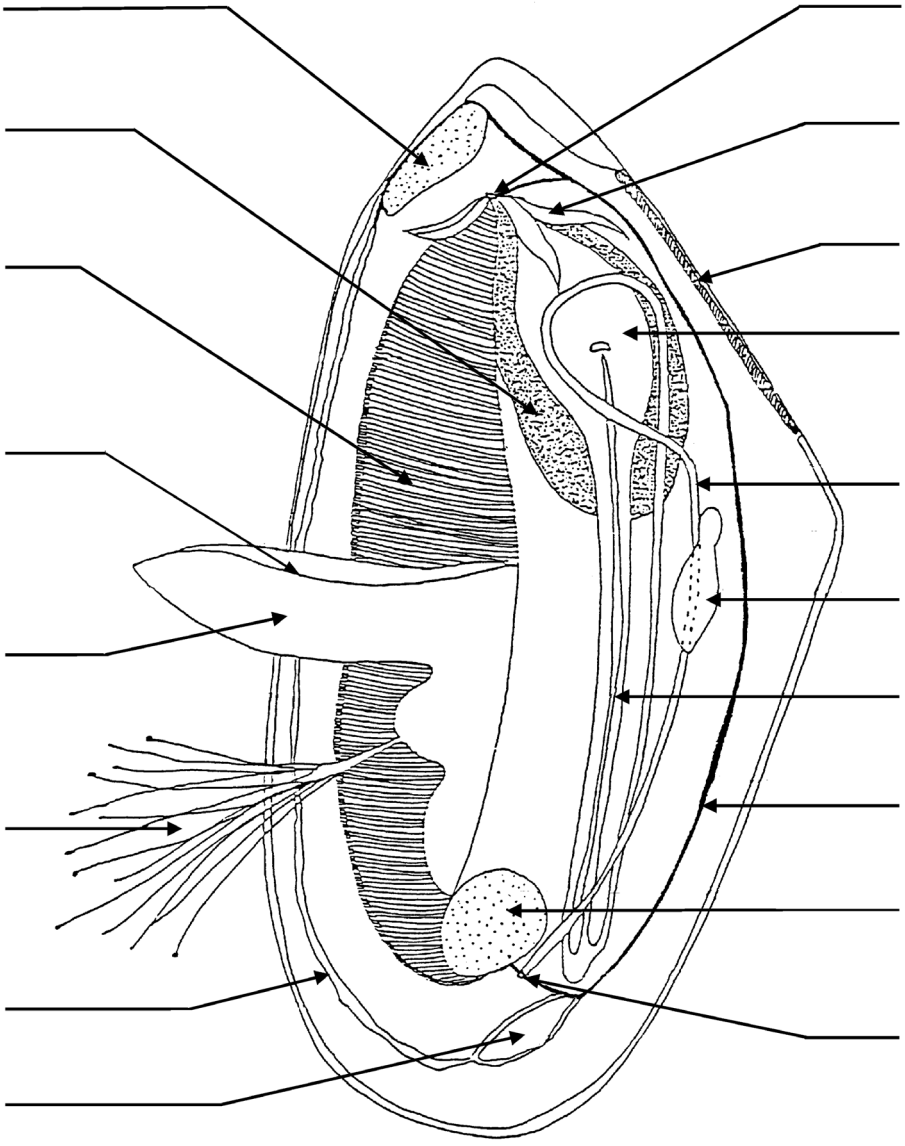

Anatomie de la moule

NUMERO DE PLACE : ☐

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE Á COMPLETER 2
Document à rendre avec la copie d'examen

Les organismes indiqués dans la 1ère colonne du tableau peuvent faire partie du même réseau trophique que celui de la moule.

Compléter le tableau en précisant les relations trophiques de chaque organisme avec la moule.

Organisme	Relation trophique avec la moule
Huître creuse	……..
Mytilicola	……..
Daurade	……..